

Paris, le 8 février 2021

Devoir de vigilance : le FIR encourage l'Europe à aller plus loin

Alors que la consultation de l'Union Européenne sur le devoir de vigilance se termine, le FIR invite l'UE à suivre l'exemple de la France. Dès 2015, le FIR a pris [position](#) et soutenu la proposition de loi française sur le devoir de vigilance convaincu des bénéfiques de ce texte pour les entreprises et leurs parties prenantes.

Les enjeux environnementaux et sociaux liés à la chaîne d'approvisionnement sont majeurs tant pour les entreprises que les investisseurs et les risques qui y sont liés sont trop souvent méconnus. Fort de ce constat, le FIR en partenariat avec A2 Consulting l'un de ses membres, expert des achats responsables, a lancé un groupe de travail afin que les investisseurs puissent mieux appréhender ces sujets. Les travaux de ce groupe ont mené à la publication d'un [cahier](#) unique en son genre sur ces enjeux de risques environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement.

En 2018, année du premier exercice de la loi sur le devoir de vigilance, le FIR associé à A2 Consulting a décidé de lancer un Prix afin d'encourager les entreprises à adopter les meilleures pratiques. Le [Prix du meilleur plan de vigilance](#) d'une entreprise du CAC 40 est basé sur une méthodologie liée à la loi et a été développé par A2 Consulting en partenariat avec la chaire *Positive Business* de l'Université de Paris Nanterre. Le Prix a désormais été remis 3 fois (Orange en 2018, STMicroelectronics en 2019 et Schneider Electric en 2020) et il permet de constater que les entreprises font des progrès en matière de vigilance et que la loi a joué son rôle.

Alexis Masse, président du FIR déclare : « *Ces avancées législatives sont majeures en matière de responsabilité sociale des entreprises et elles produisent des effets bénéfiques tant pour les entreprises que pour leurs parties prenantes. La France a été pionnière sur le devoir de vigilance et il faut se réjouir que l'Union Européenne se saisisse clairement du sujet aujourd'hui* ».

Contact

Thiên-Minh Polodna
thien-minh.polodna@frenchsif.org
+33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org